

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 19 AVRIL 2016 A 20 H 15

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Seize, le 19 AVRIL A 20 H 15

Extrait affiché le :
20 avril 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

3^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, M. CHMIDLIN Stéphane,
M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER Annie, Mme LAVAL
Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle,
Mme FLICKER Gisèle, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice,
Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M.
JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillers Municipaux.

Objet : Demandes de DETR et
Fonds de soutien à l'investissement.

Absents excusés : Mme DEMAIZIERE Chantal,
M. CHARDIN Denis, M. FOUCAL Olivier.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme VINCENT Marie	à	Mme BOULANGER Annie
M. TARDIEU François	à	M. PIERRAT Benoît
Mme DUPONT Virginie	à	M. ROMARY Fabrice
M. DEMENGE Abel	à	Mme FLICKER Gisèle

N° 33/2016

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les demandes de
subventions d'Etat à présenter au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et ou
du Fonds de soutien à l'investissement en vue de :

1. La construction de la nouvelle caserne de gendarmerie de 12 unités logements, dont le coût
estimé est de 2 072 000 € HT / 2 486 400 € TTC,
2. L'amélioration de l'accessibilité selon le schéma Ad'Ap dont la réfection du centre-ville (1^{ère}
tranche), l'aménagement de la cour de l'espace François Mitterrand (1^{ère} tranche – accessibilité
extérieure), l'accessibilité de l'école maternelle « Les Prés du Moulin » : programmation
Ad'Ap 2016 d'un montant de travaux de 160 032.56 € HT soit 192 039.07 € TTC,
l'accessibilité de l'Hôtel de Ville, de l'école maternelle « Les jardins du Pâquis », de l'école
élémentaire Maurice Courtin, l'aménagement de la cour de l'espace François Mitterrand (2^{ème}
tranche – accessibilité intérieure) et réfection du centre-ville (2^{ème} tranche): programmation
Ad'Ap 2017 d'un montant de 232 875.15 € HT de travaux soit 279 450.18 € TTC et
l'accessibilité de la Hall aux Blés et de l'école élémentaire G.Petit : programmation Ad'Ap
2018 d'un montant de 67 766 € HT soit 81 319.20 € TTC ; le coût total estimé des travaux est
de 460 673.71 € HT / 552 808.45 € TTC,
3. La performance énergétique par la pose de panneaux solaires et éclairages à leds sur et dans le
bâtiment de la Halle des Sports, pour un montant chiffré à 116 667.00 € HT,

4. L'aménagement du plateau sportif du Cosec dont l'aménagement d'un terrain synthétique sur le stade du Sacré Cœur pour un montant de 620 850.00 € HT / 745 020 € TTC, la rénovation du gymnase et son extension pour un montant estimé à 1 390 000.00 € HT / 1 668 000 € TTC ; le montant total des travaux s'élève à la somme de 2 010 850.00 € ht / 2 413 020 € TTC,
5. La restauration de l'orgue de l'église St-Georges ; patrimoine culturel de la Ville, pour un coût estimé à 83 333.00 € HT / 100 000 € TTC.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Décide unanimement de s'engager à réaliser ces 5 opérations et de solliciter l'aide financière de l'Etat (DETR et Fonds de soutien à l'investissement) pour ce faire.
Monsieur le Maire a tous pouvoirs pour constituer les dossiers de demandes y inclus les plans de financement.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,